

Séance du 8 octobre 2013

2013/077

Présents : Denis FEGNE; Claude BONNEMAISON ; André GARRABOS; Antoine PARDINA ; Serge ALMENDRO ; Jean-Louis SALLES; Bernard JOUCLA; Philippe SOULE-PERE; Ginette GAYE; Alexandre ARRIZABALAGA; Jean TRILLE; Yves CASSAGNET; Elisabeth VILLACAMPA; Marc FALLIERO

Absents excusés : Daniel FROSSARD (procuration pour Denis FEGNE); Danièle CAZENAVE; Louise BARROIS (procuration pour Alexandre ARRIZABALAGA); Jean-Louis PEYRAMALE; Régine TOSON; Gisèle VINCENT (procuration pour Denis FEGNE); Jeanne PEGHINI (procuration pour Ginette GAYE)

Absents non excusés Jean-Paul TOUYA

Elu secrétaire de séance : Bernard JOUCLA

DEBAT SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur le maire expose que lors de la dernière réunion de travail avec les représentants des parents d'élèves et les enseignantes les propositions d'horaires ont été exposées.

Pour mémoire il est rappelé ceux que la commune proposait :
Lundi-mardi-jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 le matin; mercredi de 9h00 à 11h00. Pour l'après-midi la position de la commune n'était pas encore arrêtée au vu notamment du contenu des Temps d'Activités Périscolaires et donc de leur placement dans la journée en gardant en tête l'objectif principal : le bien être des enfants.

Après discussion au cours de la réunion, un consensus entre les représentants des parents d'élèves et les enseignantes s'est dégagé afin que soit proposé aux prochains conseils d'écoles les horaires suivants :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi : 8h45-12h00 / 13h45-16h00

Mercredi : 9h00 à 11h00 avec une heure d'APC assurée par les enseignantes de 11h00 à 12h00.

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte de cette proposition commune des représentants des parents d'élèves et des enseignantes. Il est précisé que le début des cours à 8h45 ne semble pas faire l'unanimité chez les parents.

Ainsi informé et après en avoir délibéré

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.

Extrait certifié conforme :



Certifié exécutoire,

Compte tenu de la transmission

en Préfecture le... 24/10/2013

de la publication le... 24/10/2013

IBOS,

Le... 24/10/2013

Le Maire,

Denis FEGNE

